

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU 20 AVRIL 2017**

### **Etaient présents Mmes et Mrs les Conseillers Municipaux :**

Mmes Christine VIGOUREUX, Isabelle OQUIDAN, Isabelle MARGUET

Mrs BERTIN BOUSSU Luc, Maire, DRAIN Christophe 1<sup>er</sup> adjoint, BOLZANI Christian 2<sup>ème</sup> adjoint, LALES Joël 3<sup>ème</sup> adjoint, BONU David, Mannik FERREIRA DOS REIS

**Absent** : Emmanuel Badet, JALABERT Pascal

**Secrétaire** : Christine Vigoureux

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 21 mars 2017

### **DELIBERATIONS :**

#### **INDEMNITÉ DE FONCTION BRUTES MENSUELLES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX :**

Suite à la diffusion de la circulaire relative à la revalorisation des indemnités des élus, le conseil municipal fixe **le montant des indemnités en pourcentage de « l'indice brut terminal de la fonction publique »**

Ces indemnités ont été revalorisées au 1<sup>er</sup> 2017, l'actualisation s'opère rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces indemnités sont révisables. Le Conseil, jugeant que ces indemnités étaient bien méritées, donne unanimement son accord et tous pouvoirs au Maire pour application.

#### **RIFSEEP :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Sous-Préfecture de Chalon sur Saône en date du 29 mars 2017 concernant le RIFSEEP. Le Conseil Municipal décide du retrait de la délibération n 11-2017 du 13 février 2017

Le conseil de Jambles décide à l'unanimité d'attribuer le RIFSEEP qui est annexé à cette délibération et donne tous pouvoirs au Maire pour exécution.

#### **DECISION MODIFICATIVE N 1 BUDGET COMMUNAL :**

Le Conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité de voter la décision modificative suivante et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour exécution.

Désignation :

D 1641 :+7500

D 2315 : -7500

D 6256 : -400

D 66111 : +400

#### **LANCEMENT APPEL D'OFFRE TRAVAUX MAIRIE :**

Le Conseil Municipal décide le lancement d'un appel d'offre pour les travaux de la mairie.

Le marché est lancé sur la base d'un montant d'environ 272 764,29 € HT soit 327 317,15 € TTC

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces contractuelles à ce marché. La dépense est prévue au budget communal.

Isabelle Oquidan demande si les travaux à l'étage de la mairie sont compris dans l'appel d'offre. Il avait été évoqué de changer les fenêtres et enlever les cloisons intérieures. Monsieur le maire répond que l'architecte n'est pas favorable pour enlever les cloisons intérieures car cela affaiblirait la structure. Pour les fenêtres, le conseil attend le résultat de l'appel d'offre et voit selon le budget. L'appel d'offre se fait sur les travaux de rénovation de la mairie et sur l'extension.

#### **LANCEMENT APPEL D'OFFRE TRAVAUX DE VOIRIE 2017 :**

Le Conseil Municipal décide le lancement d'un appel d'offre pour les travaux de voirie 2017.

Le marché est lancé sur la base d'un montant d'environ 70 225.00 € HT soit 84 270.00 € TTC

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces contractuelles à ce marché. La dépense est prévue au budget communal.

Les travaux concernent :  
Le terrain multisports city  
Le monument  
La cour de la micro crèche  
L'impasse rue de la Côte Chalonnaise à côté du Domaine Drain  
La montée de la croix.

### **DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET DEPARTEMENTAL 2017 : Voirie,**

#### **Aménagement d'espaces publics et paysagers du centre bourg de Jambles**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du règlement d'intervention de l'Appel à Projets Départemental pour l'année 2017. La commune de Jambles se situe dans la thématique 3.2 : voirie

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander la subvention pour l'Appel à Projets Départemental 2017 concernant la réalisation des travaux de voirie DU Chemin du Grand Ru

Les travaux retenus et faisant l'objet de la demande de subvention concernent :

La réalisation d'une couche de roulement en BB, aménagement des bords de chaussée

Les travaux sont à réaliser dans les mois de mai, juin 2017 sur une durée maximale de 2 mois.

Ces travaux sont d'un montant total TTC de 27 360 € et de 22 800 € HT. A ce titre la commune sollicite une subvention au titre de l'Appel à Projets Départemental d'un montant de **4 000 €**.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le plan de financement suivant :**

**Montant total des travaux : 27 360 euros TTC, soit 22 800 euros HT**

#### **Subventions**

- Département appel à projets : 4 000.00 €

**TOTAL des subventions : 4 000 €**

**Somme restant à la charge du bénéficiaire : 18 800 €**

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer tous documents afférents.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Etude de ruissellement :**

Deux réunions avec le Grand Chalon, en présence de Monsieur Dupeyrat et Mme Alarcon du service environnement, ont eu lieu pour étudier le ruissellement des eaux sur la commune de Jambles.

Le Grand Chalon calcule les flux et les écoulements d'eau pour mettre en place des bassins, des talus, des haies, de l'enherbement, et des fossés à curer, ceci pour capter un maximum d'eau et éviter de gros dégâts sur la commune. Un cabinet d'étude va travailler sur la commune de Jambles qui est une commune pilote test.

#### **Petit patrimoine :**

Les murs ci-dessous vont être classés en petit patrimoine :

- Rue de la Côte Chalonnaise : toute la rue en partant de Givry jusqu'à la route de Moroges les murs sur la droite.
- Route de Charnailles murs de Vigoureux à Dodille
- Grand Ru de Charnailles à Barizey les murs sur la droite.
- Rue du terrain multisports
- Murets en Brochon vers Christian Bolzani
- Chevigniez en face du lavoir
- En bas de chez David Bonu dans la vigne à Gilles Mugnier et vers chez François Pernot dans le chemin.

#### **Election Présidentielles :**

Les tours de garde seront les suivants :

Dimanche 23 avril 2017

8h00-11h00 : Christophe Drain, Joël Lales, Isabelle Oquidan  
11h00 – 12h00 : Isabelle Oquidan  
11h00-13h30: Pascal Jalabert, Christian Bolzani  
12h00 -16h00 : Mannik Ferrera Dos Reis  
13h30-16h00 : David Bonu, Christophe Drain  
16h00-19h00 : Luc Bertin Boussu, Christine Vigoureux, Isabelle Marguet  
Dimanche 7 mai 2017  
8h00-12h00 : Christophe Drain, Christine Vigoureux, Joël Lales  
12h00-15h30 : Christian Bolzani, Isabelle Oquidan, Isabelle Marguet  
15h30-19h00 : Luc Bertin Boussu, Mannik Ferrera Dos Reis, David Bonu

### **Le panneau Jambles va être modifié :**

Quelques modifications sont à apporter sur le plan, au centre du village : maison à arcades  
Mettre vaches charolaises  
Corriger l'erreur sur Charnailles tout attaché  
Et tout en bas du plan: [www.jambles.fr](http://www.jambles.fr): changer le j pour qu'il soit plus lisible.  
Demander un plan modifié.  
La pose pourrait se faire : 4-5-8-9-10 mai.

**Le Balayage** des rues ne se fera pas cette année.

Un devis va être demandé pour le marquage au sol et pour l'achat d'un panneau Jambles (pour mettre à l'intersection Barizey Jambles).

Le Conseil demande si la DRI va faire le marquage au sol des STOP de la rue de la Côte Chalonnaise.

Christophe Drain reçoit l'entreprise Bruchon demain vendredi à 8h00 pour voir si elle peut aspirer la rivière vers chez Melle Baudot.

Le Conseil regarde s'il y a lieu de refaire le balisage des balades vertes en peinture.

Une commission « entrée des agglomérations » a lieu le 25 avril 2017 à 18h00. Personne ne peut aller à cette réunion.

Christian Bolzani et Joël Lales sont allés à la réunion du SYDESL : le SYDESL commencerait à enfouir les lignes de la route de la Vallée des Vaux fin septembre début octobre de cette année. Ils proposent de faire la rue du chapitre au lieu de la montée de la route de la vallée des Vaux après chez François. Le Conseil va étudier cette proposition.

**Les fleurs seront plantées le 6 mai à partir de 9h30 chez Christophe Drain.** Les géraniums en suspension seront livrés le vendredi soir chez Christophe par Alexandre Nolet. Éric posera le camion dans la cour de Christophe le vendredi à midi. Éric doit préparer les bacs à fleurs et mettre de l'engrais.

**8 mai cérémonie au monument aux morts à 11h00.** Prévoir deux gerbes.

Prochaine réunion de conseil le mardi 30 mai à 20h30.